

tenue sous la présidence de Madame MADELAIGUE, assisté(e)
de Madame BECIRSPAHIC et Madame ACHE, Conseillers
En présence de Madame NEUMAIER, Rapporteure publique
Madame DANGENG, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2401206	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	RENGOI TA BORDEAUX - M. Farkh J. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 24/33/01680 en date du 24 avril 2024 pris par le préfet de la Gironde portant refus de renouvellement d'un titre de séjour.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur J. Farkh	Maître GHETTAS Dounia (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, PRÉFECTURE DE LA GIRONDE	
02)	DOSSIER N° 2402484	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. Kissima S. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 246400396 en date du 21 août 2024 pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours et fixant le pays de destination	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S. Kissima	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	
03)	DOSSIER N° 2402670	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. Omer A. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, née du silence gardé par la préfète des Landes sur sa demande de délivrance d'une carte de séjour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A. Omer	Maître SANCHEZ-RODRIGUEZ Francisco
Défendeur	PRÉFECTURE DES LANDES	

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2400947	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Jeton S. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-32-25 en date du 13 mars 2024 pris par le préfet du Gers portant refus de délivrance d'un titre de séjour mention "vie privée et familiale".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S. Jeton	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
05)	DOSSIER N° 2401262	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Battugs T. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 18 mars 2024 prise par le préfet du Gers portant refus d'autorisation provisoire de séjour en qualité d'accompagnant d'un étranger malade	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T. Battugs	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DU GERS	
06)	DOSSIER N° 2401620	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	Mme Sara Z. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-06-17A en date du 17 juin 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, et signalement aux fins de non-admision dans le système d'information Schengen	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Z. Sara	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 30

07)	DOSSIER N° 2401853	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. Sassou S. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-06-17B pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 17 juin 2024, portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour pour une durée d'un an et signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur S. Sassou	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
08)	DOSSIER N° 2402265	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Mercedes G., épouse P., demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-08-01a en date du 1er août 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours à compter de la validité de son visa, soit le 31 août 2024, fixant le pays de destination, abrogation et remplacement de tout document de séjour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame G. épouse P. Mercedes	SP AVOCATS (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
09)	DOSSIER N° 2401088	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	Mme Silvana M. épouse A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-04-26A en date du 26 avril 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de séjour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M. épouse A. Silvana	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 30

10)	DOSSIER N° 2401089	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
Titre de l'affaire	M. Mikeli A. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-04-26B en date du 26 avril 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de séjour	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur A. Mikeli	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
11)	DOSSIER N° 2402408	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	M. Aldjouma B. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-08-28 A en date du 28 août 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination, interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B. Aldjouma	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
12)	DOSSIER N° 2402421	RAPPORTEUR: Madame Léa BECIRSPAHIC
Titre de l'affaire	Mme Madeleine S. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-08-28 B en date du 28 août 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi et interdiction de quitter le territoire français pour une durée d'un an, signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame S. Madeleine	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

10 heures 30

13)	DOSSIER N° 2401603	RAPPORTEURE: Madame Myriam ACHE
-----	--------------------	---------------------------------

Titre de l'affaire M. Alae M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2024-06-21a en date du 21 juin 2024 pris par le préfet des Hautes-Pyrénées portant refus d'admission au séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Alae	Maître KIRIMOV Asmae (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

Arrêté le 18/08/2025
Le président du tribunal